



Communiqué de presse
25 SEPTEMBRE 2019

FOCUS HOME INTERACTIVE ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 SEPTEMBRE 2019

FOCUS HOME INTERACTIVE (FR0012419307 ALFOC), éditeur de jeux vidéo, a tenu hier l'Assemblée Générale de ses actionnaires au siège social de la Société, sous la présidence de Denis Thébaud, Président du Conseil de Surveillance. Les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possédaient 4.282.762 actions sur les 5.104.091 actions ayant le droit de vote, soit un quorum de 83,91%.

Après avoir ouvert l'assemblée et constaté que celle-ci était régulièrement constituée, le Directoire de Focus Home Interactive, présidé par Jürgen Goeldner a présenté l'activité de l'année 2018-2019. Ces exposés terminés, il a été donné lecture des réponses du Directoire aux questions écrites reçues. Le Président a ensuite ouvert les débats avec l'assemblée.

Les résolutions ont ensuite été soumises au vote des actionnaires. L'assemblée a notamment :

- approuvé les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2019 et donné quitus aux membres du Directoire et aux membres du Conseil de Surveillance ;
- approuvé les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2019 ;
- approuvé les dépenses et charges visées au paragraphe 4 de l'article 39 du Code général des impôts ;

- rejeté l'affectation du résultat de l'exercice via la distribution d'un dividende de 0,30 € et approuvé l'affectation du résultat de l'exercice via la distribution d'un dividende de 0,68 € aux termes de la résolution dont l'inscription à l'ordre du jour avait été demandée par un actionnaire ;
- approuvé l'option pour le paiement du dividende en actions ;
- approuvé les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce ;
- approuvé l'autorisation à donner au Directoire en vue de l'achat par la Société de ses propres actions conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce ;
- approuvé la délégation de compétence à conférer au Directoire à l'effet de décider, soit l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes ;
- approuvé la délégation de compétence à conférer au Directoire, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public ;
- approuvé la délégation de compétence à conférer au Directoire, à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires ;
- approuvé la délégation de compétence à conférer au Directoire à l'effet de décider, l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires ;
- approuvé l'autorisation à donner au Directoire, à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux quatre résolutions précédentes avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas ;
- approuvé l'autorisation à donner au Directoire en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions;
- approuvé l'autorisation à donner au Directoire à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société ;
- rejeté la délégation de pouvoirs à consentir au Directoire, à l'effet de décider une augmentation du capital en numéraire réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise conformément aux dispositions des articles L.225-129-6 du Code de commerce et L.3332- 18 et suivants du Code du Travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée au profit des salariés de la Société ;

- approuvé la fixation du plafond global des autorisations d'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital applicables et de valeurs mobilières représentatives de créances ;
- approuvé l'autorisation à donner au Directoire à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions ;
- approuvé les pouvoirs pour les formalités

Prochains rendez-vous

Chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre 2019-20 :	jeudi 24 octobre 2019
Résultats du 1 ^{er} semestre et CA du 3 ^{ème} trimestre 2019-20 :	mercredi 21 janvier 2020
Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2019-20 :	mardi 21 avril 2019
Résultats annuels 2019-20 :	jeudi 25 juin 2019

A propos de Focus Home Interactive

FOCUS HOME INTERACTIVE est le 3^{ème} éditeur français de jeux vidéo. Sa vocation est d'accompagner les studios français et internationaux de premier plan dans le développement, le suivi de production, le marketing, la commercialisation et le financement de leurs projets. Editeur de licences fortes telles que The Surge, Vampyr, Mudrunner, Call of Cthulhu ou encore Farming Simulator, le Groupe a réalisé en 2018/19 un chiffre d'affaires de 126 M€ en progression de 66% par rapport à la période comparable précédente. FOCUS HOME INTERACTIVE réalise plus de 90% de ses ventes à l'international.

Retrouvez toute l'information financière de FOCUS HOME INTERACTIVE sur www.focus-home.com



Contacts communication financière

FOCUS HOME INTERACTIVE

Deborah Bellangé

Tel: + 33 (0) 1 55 26 85 00

mail : dirgen@focus-home.com

Relations investisseurs – FTI Consulting

Arnaud de Cheffontaines

Cosme Julien-Madoni

Tél: + 33 (0) 1 47 03 68 10

mail : fhi@fticonsulting.com

Relations presse – FTI Consulting

Emily Oliver et Sophie van Elven

Tél: + 33 (0) 1 47 03 68 10

mail : fhi@fticonsulting.com